

## Communiqué de presse

A Montpellier, le 15 novembre 2023

### **La Carsat Languedoc-Roussillon et PREVY s'engagent dans la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi**

La prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi représentent un véritable enjeu national.

Au titre de leur mission commune et de l'expertise acquise dans le domaine de la prévention de la désinsertion professionnelle, le service de prévention et de santé au travail interentreprises PREVY et la Carsat Languedoc-Roussillon signent une convention pour accompagner les salariés en difficulté de santé et les entreprises.

Cette convention porte sur des actions combinées qui s'articulent autour d'une collaboration sur plusieurs axes.

**Orientation des situations individuelles et liaisons entre les services de la Carsat Languedoc-Roussillon et de PREVY** pour garantir une continuité dans l'accompagnement des assurés et permettre une prise en charge globale sur le plan médico-socioprofessionnel.

**Participation aux instances de concertation et de coordination de prévention de la désinsertion professionnelle** pour apporter un regard croisé d'experts sur le sujet, développer des actions conjointes pluridisciplinaires sur des situations de maintien en emploi et, améliorer la lisibilité et la cohérence de la prise en charge individuelle des salariés assurés.

**Mise en place d'actions collectives** ponctuelles sur le thème de la prévention de la désinsertion professionnelle en faveur des travailleurs et des entreprises.

**Actions de sensibilisation des professionnels de santé** pour la prise en compte de la santé au travail dans les parcours de soins de leurs patients.

**Réalisation de réunions de partenariat** permettant une action d'échange, d'information et d'évaluation, ainsi que la définition des thèmes conjoints de partenariat, des actions communes et/ou complémentaires (action d'information ou de sensibilisation, etc.).



*Les équipes de PREVY et du service social de la Carsat Languedoc-Roussillon.*



*Signature de la convention par Nancy Giraudier, directrice de PREVY et Marie-Christine d'Avrincourt, directrice action sociale et interventions sociales de la Carsat Languedoc-Roussillon.*

### **À propos de la Carsat Languedoc-Roussillon**

La Carsat Languedoc-Roussillon est l'interlocuteur régional en matière d'Assurance retraite, d'accompagnement social et de prévention des risques professionnels. Ses attributions, fixées par la loi, contribuent à la protection sociale de la population dans les régions concernées.

Ses missions principales sont :

- gérer les carrières des assurés ;
- calculer les retraites et payer les prestations ;
- accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie ;
- assurer et prévenir les risques professionnels.

Le service social de la Carsat Languedoc-Roussillon accompagne les personnes en difficulté du fait de problèmes de santé et se trouvant dans une situation de fragilisation sociale et/ou professionnelle. En tant que service social spécialisé en santé, il participe à la mission de Santé au Travail et œuvre depuis des années pour la prévention de la désinsertion professionnelle en partenariat avec les services experts du maintien dans l'emploi. En 2022, 5 600 assurés ont bénéficié de cette offre de service dont 1 360 assurés domiciliés dans le Gard.

## À propos de PREVY

Implanté sur le territoire nîmois et ses agglomérations, PREVY est un Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI), qui conseille et accompagne les dirigeants d'entreprises, les travailleurs et les indépendants dans la prévention des risques professionnels.

Le service a pour principale mission d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail. À cette fin, il conduit des actions de prévention, dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel.

PREVY a, également, pour rôle de conseiller les employeurs, les travailleurs et leurs représentants sur les dispositions et les mesures nécessaires afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels, d'améliorer la qualité de vie et des conditions de travail, de prévenir la consommation d'alcool et de drogue sur le lieu de travail et de prévenir ou de réduire les effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels.

Le Service est, enfin, doté d'une cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) ayant pour principal enjeu de maintenir en/dans l'emploi les travailleurs vulnérables ou en situation d'handicap.

En parallèle, PREVY participe au suivi, à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire au niveau régional et national.

Dans le cadre de ses missions, PREVY propose à ses adhérents une offre socle de services afin de répondre aux besoins des entreprises en matière de prévention et de santé en milieu professionnel comprenant :

- Le suivi individuel de l'état de santé des salariés,
- La prévention des risques professionnels,
- La prévention de la désinsertion et de l'usure professionnelle.

Érigé sous forme d'une association à but non lucratif (loi 1901), agréée par le Ministère du Travail, PREVY est administré par un Conseil d'Administration paritaire, composé de représentants employeurs et de représentants salariés d'entreprises adhérentes au service.

[prevy.fr](http://prevy.fr)

## Contacts presse

---

Carsat Languedoc-Roussillon : Lyse Delabre / [lyse.delabre@carsat-lr.fr](mailto:lyse.delabre@carsat-lr.fr) / 06 79 15 89 62

PREVY : Marine Collados / [collados@prevy.fr](mailto:collados@prevy.fr) / 04 66 04 21 31 / 06 80 91 23 66